

Le Document d'informations clés pour l'investisseur (DICI) et le prospectus doivent être lus avant toute décision d'investir. L'objectif d'investissement ci-dessous provient du DICI.

Données au  
 30.09.2019

# Pictet - Sovereign Short-Term Money Market USD - R

Compartiment de la Sicav de droit luxembourgeois Pictet

## En bref

VNI/action	USD 106,77
Taille du fonds	USD 209 Mio
Positions	33

## Objectifs d'investissement

### OBJECTIF

Augmenter la valeur de votre investissement tout en générant un rendement conforme aux taux du marché monétaire.

### ACTIFS EN PORTEFEUILLE

Le Compartiment investit principalement dans des dépôts et des instruments du marché monétaire à court terme et à notation élevée « investment grade » libellés en dollars US (USD) ou couverts systématiquement par rapport à cette devise (de sorte que les investissements n'ont qu'une exposition limitée ou nulle au risque de change). Ces instruments sont émis par des gouvernements ou des organisations publiques dans les pays développés.

### PRODUITS DÉRIVÉS ET STRUCTURÉS

Le Compartiment peut utiliser des produits dérivés pour réduire différents risques (couverture) et à des fins d'optimisation de la gestion du portefeuille. Il peut utiliser des produits structurés pour s'assurer une exposition aux actifs en portefeuille.

### PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Le gestionnaire d'investissement utilise une combinaison d'analyse des marchés et d'analyse des émetteurs afin d'identifier les titres offrant les meilleures performances à la lumière des tendances des taux d'intérêt. L'approche de gestion active du Compartiment utilise des contrôles stricts du risque.

## Catégorie de risque SRII<sup>1,2</sup>

Risque plus faible								Risque plus élevé
	<b>1</b>	2	3	4	5	6	7	
Performance potentiellement moins élevée								Performance potentiellement plus élevée

## Informations générales

Société de gestion	Pictet Asset Management (Europe) S.A.
Statut juridique	Compartiment de la SICAV Pictet (droit luxembourgeois)
Statut réglementaire	OPCVM
Domicile	Luxembourg
Date de création <sup>2</sup>	16.06.2008
Date de lancement <sup>2</sup>	16.06.2008
Devise de la catégorie d'actions	USD
Devise du compartiment	USD
Type de part	Capitalisation
ISIN	LU0366537875
Indice de référence	-
Calcul de la VNI	Quotidien
Investissement initial minimal	Non applicable
Durée d'existence	Indéterminée

## Frais et taxes

Frais courants (FC) <sup>2</sup>	0,29%
Commission de performance (exclue des FC)	-
Frais de gestion (inclus dans FC) :	0,20%
Frais de conversion <sup>2</sup>	Max.2%, en faveur du distributeur
Frais de souscription maximum <sup>2</sup>	Max.5%, en faveur du distributeur
Frais de sortie	Aucun
TOB à la sortie/conversion	1,32%
	EUR max. 4000
Statut BELGOFIN <sup>3</sup>	Applicable
Précompte mobilier sur dividendes	Non applicable
Swing pricing max. <sup>2</sup>	-

Source: Pictet Asset Management

1. Veuillez vous référer à la section « Considérations relatives aux risques » pour plus d'information sur cette catégorie de risque.
2. Veuillez vous référer au glossaire pour la définition.
3. Veuillez vous référer aux informations importantes en page 4.

## Rendements cumulés en USD

	Compartiment (%)
Depuis le 01.01.2019	1,67
1 mois	0,15
3 mois	0,52
6 mois	1,11
1 an	2,27

## Rendements actuariels en USD

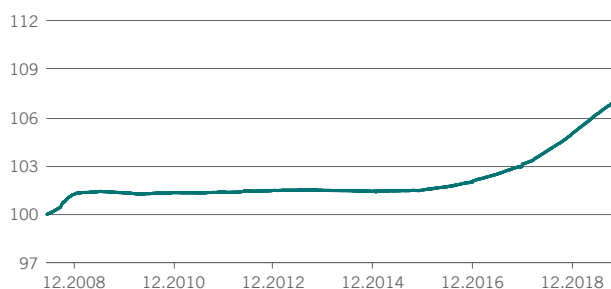
	Compartiment (%)
1 an	2,27
3 ans	1,58
Depuis création 16.06.2008	0,58

Source: Pictet Asset Management

## Avertissement

Les données de rendement publiées se rapportent à des rendements passés. Les rendements passés ainsi que l'évolution de la VNI ne constituent pas un indicateur fiable des rendements futurs. Il n'existe absolument aucune garantie d'atteindre des rendements similaires à l'avenir. La valeur de votre investissement et les revenus y relatifs sont soumis aux fluctuations du marché : vous pouvez dès lors perdre une partie voire l'intégralité de votre investissement. Les rendements de la catégorie de parts/actions sont indiqués sur la base de la VNI de la catégorie de parts/actions (dans la devise de la catégorie), avec dividendes bruts réinvestis, frais courants actuels inclus, mais hors frais de souscription/rachat et taxes à charge de l'investisseur. Pour les compartiments libellés dans une devise autre que l'euro, le rendement en euro peut se voir réduit ou augmenté en fonction des fluctuations du taux de change. Pour ces compartiments, certains rendements historiques présentés et convertis en euro ont été réduits, sur certaines périodes, par des fluctuations du taux de change.

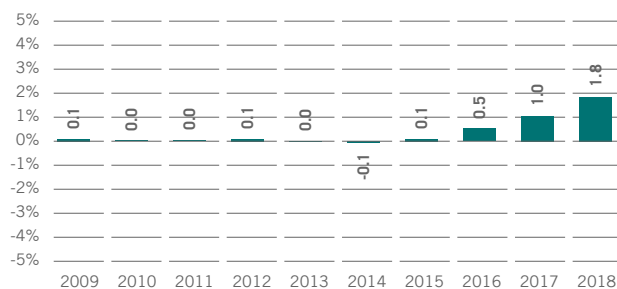
## Evolution de la VNI en USD depuis le 16.06.2008



■ PICTET - SOVEREIGN SHORT-TERM MONEY MARKET USD - R

Source: Pictet Asset Management

## Rendement calendaire par année civile



## Avertissement

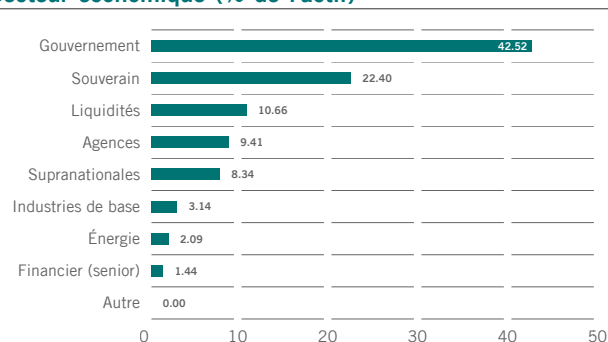
Les données de rendement publiées se rapportent à des rendements passés. Les rendements passés ainsi que l'évolution de la VNI ne constituent pas un indicateur fiable des rendements futurs. Il n'existe absolument aucune garantie d'atteindre des rendements similaires à l'avenir. La valeur de votre investissement et les revenus y relatifs sont soumis aux fluctuations du marché : vous pouvez dès lors perdre une partie voire l'intégralité de votre investissement. Les rendements de la catégorie de parts/actions sont indiqués sur la base de la VNI de la catégorie de parts/actions (dans la devise de la catégorie), avec dividendes bruts réinvestis, frais courants actuels inclus, mais hors frais de souscription/rachat et taxes à charge de l'investisseur. Pour les compartiments libellés dans une devise autre que l'euro, le rendement en euro peut se voir réduit ou augmenté en fonction des fluctuations du taux de change. Pour ces compartiments, certains rendements historiques présentés et convertis en euro ont été réduits, sur certaines périodes, par des fluctuations du taux de change.

## Répartitions du portefeuille

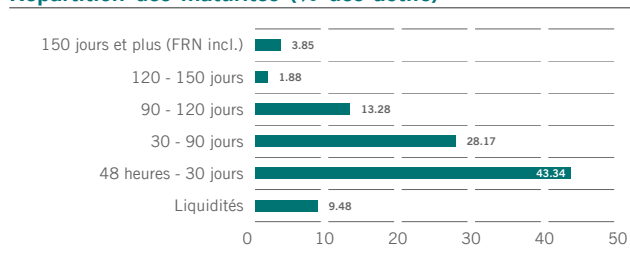
### 10 principales obligations (% des actifs)

Kfw 1.25% 17.10.2019 Sr	7,40
German T-Bill Zero% 16.10.2019 Uns	6,79
Bundesobl-170 0.25% 11.10.2019 Uns	5,76
Dutch Tsy Cert Zero% 31.10.2019 Uns	4,70
Kfw 1.125% 15.01.2020 'Gmtn' Sr	3,97
Cp Export Fin & Ins Zero % 16.12.2019	3,92
Cp Fms Wertmanage Zero % 21.10.2019	3,65
European Invnt Bk 1.375% 15.11.2019 Sr	3,55
Swiss T-Bill Zero% 10.10.2019 Uns	3,36
Cp New S Wales Trea Zero % 28.10.2019	3,35

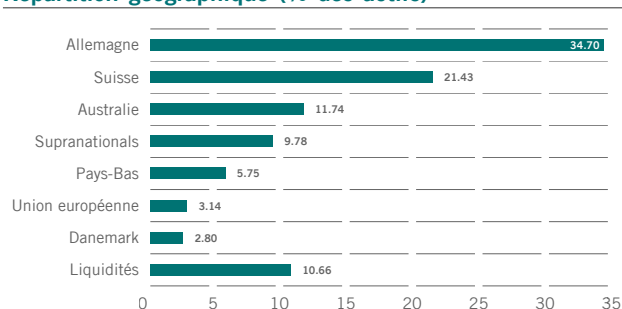
### Secteur économique (% de l'actif)



### Répartition des maturités (% des actifs)



### Répartition géographique (% des actifs)



Un éventuel pourcentage négatif pour un des actifs financiers repris dans les tableaux de répartition est le reflet, à la date du rapport, soit d'une vue négative sur l'évolution de l'actif financier, soit d'une couverture du risque par rapport à un positionnement sur un autre actif financier au sein du portefeuille du compartiment.

4. Veuillez vous référer au glossaire pour les définitions.

Source: Pictet Asset Management

## Caractéristiques du portefeuille

À FIN SEPTEMBRE 2019 (SUR 3 ANNÉES)

Volatilité annualisée (%) 0,19

Source: Pictet Asset Management

### Considérations relatives aux risques

Cette Classe d'actions se voit attribuer cette catégorie de risque du fait des fluctuations de cours liées à sa devise, aux investissements et à la stratégie du Compartiment. La catégorie de risque indiquée est basée sur des données historiques et peut ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de la Classe actions. La catégorie de risque indiquée ne constitue pas un objectif ou une garantie et peut évoluer avec le temps. La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Le Compartiment n'offre aucune garantie du capital ni aucune mesure de

protection des actifs.

Le Compartiment peut être exposé aux risques matériels suivants qui ne sont pas reflétés de manière adéquate par l'indicateur synthétique de risques, et qui peuvent avoir un impact sur ses performances:

- **Risque opérationnel** : des pertes peuvent être causées par des erreurs humaines, des défaillances systémiques, une valorisation incorrecte ou une garde incorrecte des actifs.
- **Risque de contrepartie** : des pertes se produisent lorsqu'une contrepartie ne respecte pas ses obligations liées aux contrats, par exemple dans le cas de dérivés négociés de gré à gré (OTC).

- **Risque lié aux instruments financiers dérivés** : l'effet de levier engendré par les dérivés amplifie les pertes dans certaines conditions de marché.
- **Risque de crédit** : des pertes soudaines peuvent se produire lorsque les émetteurs de titres de créance sont incapables d'assumer leurs obligations de paiement.

**Vous trouverez de plus amples informations dans le prospectus.**

### Glossaire

#### Frais de conversion

Frais versés pour le transfert d'actions d'une catégorie de parts/d'actions vers une autre catégorie de parts/d'actions.

#### Volatilité annualisée

La volatilité annualisée est un indicateur de la volatilité historique. Il est calculé en comparant le rendement moyen à la variance moyenne par rapport à ce rendement.

#### Date de création

La date de création est la date prise en compte pour le début du calcul des performances. Elle correspond à la date de lancement.

#### Date de lancement

La date de lancement est la date à laquelle le compartiment a été activé sous sa forme juridique actuelle.

#### VNI

Acronyme de «Valeur nette d'inventaire»

#### Frais courants (FC)

Les frais courants sont basés 12 mois de frais se terminant le 31 décembre de l'année précédente. Cette valeur est mise à jour chaque année mais peut être ajustée plus fréquemment. Les commissions de performance et les coûts de transaction du portefeuille sont exclus, sauf dans le cas de droits d'entrée/de sortie réglés par le Compartiment lors de l'achat ou de la vente de parts/d'actions d'un autre organisme de placement collectif. Pour les fonds créés il y a moins de 12 mois, les frais futurs sont estimés.

#### Notation

Le rating représente l'avis d'agences de notation quant à la qualité de crédit d'une obligation. AAA est la note de crédit la plus haute et D est la plus basse. Les obligations notées AAA, AA, A et BBB sont considérées comme des obligations de bonne qualité: elles ont jugées relativement à l'abri d'un risque de défaut. Les obligations notées BB ou au-dessous sont considérées comme des investissements plus risqués et à haut rendement.

#### SRRI

L'indicateur synthétique de risque et de rendement (Synthetic Risk and Reward Indicator) est un indice de volatilité défini par l'Autorité européenne des marchés financiers (AEMF) dans ses orientations CESR/10-673.

#### Swing pricing

Le swing pricing est un mécanisme visant à protéger les investisseurs existants des coûts de transaction engendrés par les souscriptions ou les rachats.

---

## Équipe de gestion

Pictet Asset Management SA

## Société de gestion

Pictet Asset Management (Europe) S.A.  
www.assetmanagement.pictet

---

## Informations importantes

Le document d'informations clés pour l'investisseur (DICI) ainsi que le prospectus doivent être lus avant toute décision d'investir. Le prospectus (en anglais et en français), le DICI (en anglais, en français et en néerlandais), ainsi que les derniers rapports annuels et semi-annuels (en anglais et en français) sont disponibles gratuitement auprès de notre agent financier belge CACEIS Belgium S.A., 86C /b320, Avenue du Port, 1000 Bruxelles ou auprès de la société de gestion, Pictet Asset Management (Europe) S.A., 15 avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

(3) Le statut Belgo-fin s'entend comme faisant référence à la loi programme du 13 décembre 2012 et en ce sens où le fonds est susceptible d'investir directement ou indirectement plus de 10% en créances. Le taux du précompte mobilier belge applicable aux intérêts compris dans le prix de rachat d'actions de fonds de capitalisation et de fonds de distribution investissant plus de 10% de leurs actifs en créances de toute nature est égal à 30%.

Les calculs de rendement sont basés sur les VNI historiques consultables sur [www.beama.be](http://www.beama.be). Ce Fonds a le statut de fonds du marché monétaire à court terme et VNI variable (ci-après «FMM CT VNIV»). Le FMM CT VNIV n'est pas un véhicule d'investissement garanti. L'investissement dans un FMM CT VNIV diffère d'un investissement en dépôts, notamment par le fait que le montant principal investi dans un FMM CT VNIV est susceptible de fluctuer. Le Fonds ne fait pas appel à un soutien extérieur pour garantir la liquidité du FMM CT VNIV ou pour stabiliser la VNI par part ou action, et le risque de perte du principal est supporté par l'investisseur. Le Fonds peut décider de solliciter ou de financer une notation de crédit externe, auquel cas le Prospectus et tous les documents promotionnels pertinents éventuels seront mis à jour à la première occasion. **Le FMM CT VNIV applique la dérogation permettant d'investir plus de 5% de ses actifs dans des instruments du marché monétaire émis par le même organisme. Il est autorisé à investir jusqu'à 100% de ses actifs, dans le respect du principe de répartition des risques, dans des instruments du marché monétaire émis ou garantis séparément ou de manière solidaire par l'UE, les administrations nationales, régionales et locales des États membres de l'UE ou leurs banques centrales, la Banque centrale européenne, la Banque européenne d'investissement, le Fonds européen d'investissement, le Mécanisme européen de stabilité, le Fonds européen de stabilité financière, une autorité centrale ou la banque centrale d'un pays tiers, le Fonds monétaire international, la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, la Banque de développement du Conseil de l'Europe, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, la Banque des règlements internationaux ou toute autre institution financière internationale ou autre organisation internationale concernée à laquelle appartiennent un ou plusieurs États membres de l'Union Européenne.**

Service de plainte et de médiation: pour toute réclamation relative aux produits et services d'investissement, vous pouvez vous adresser à Pictet Asset Management (Europe) S.A., 15 avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg ou au Service de Médiation des services financiers, North Gate II, Boulevarddu Roi Albert II 8, 1000 Bruxelles ([contact@mediationconsommateur.be](mailto:contact@mediationconsommateur.be)). Le service de médiation pourra suggérer des solutions pour le règlement du différend. A défaut d'accord sur les solutions proposées, chaque partie a la possibilité de saisir les tribunaux compétents.

©2019Pictet